**NOTE D’INFORMATION**

**APPEL A PROJETS 2017– N°3**

****

**Fonds pour la mobilité artistique en Afrique**

**-------**

**Vous êtes musicien, comédien, danseur, groupe, compagnie, professionnel, résidant et travaillant en Afrique. Vous êtes une organisation culturelle, une association, un lieu de diffusion, un festival... CES BOURSES SONT POUR VOUS !**

Avant de remplir votre formulaire, nous vous prions de bien prendre en considération **la note d’information AAL ci-dessous**

**OBJECTIFS DE AFRICA ART LINES :**

- Identifier et accompagner les artistes et porteurs de projets artistiques et culturels intra africains.

- Garantir une meilleure présence d’artistes marocains sur le continent et accueillir au Maroc, des artistes et des projets d’Afrique.

- Encourager les projets de création communs entre le Maroc et les autres pays du continent.

- Elargir les audiences et participer au développement du marché artistique en Afrique.

-Transmettre à travers les arts, les valeurs de la diversité et du dialogue interculturel

**ELEMENTS DE VOTRE CANDIDATURE :**

**Le dossier de candidature doit inclure:**

-Les éléments à renseigner sur le formulaire AAL

-Documents à joindre au formulaire :

\*Lettre d’invitation de votre partenaire ou structure d’accueil (Si vous êtes toujours en attente de recevoir votre lettre d’invitation, prière de nous notifier le temps nécessaire pour nous la transmettre)

\*Dossier de présentation de(s) l’artiste(s) : musicien, groupe, compagnie, acteur…

\*Présentation ou rapport d’activité de la structure porteuse / structure d’accueil/partenaire

\*Photos et logos HD

\*Liens Vidéos/Audio

\*Tout autreélément susceptible d’appuyer votre demande

Les artistes et opérateurs culturels doivent être résidents sur le continent africain.

Les projets doivent être en lien avec le Maroc et avec le secteur du spectacle vivant : du Maroc vers un pays du continent ou inversement.

**DATES LIMITES D’ENVOI :**

Chaque appel a une date limite de clôture. Aucun dossier ne sera accepté après la date de clôture de l’appel en cours.

**Date d’ouverture de l’appel à projets** : Lundi 13 Novembre 2017

**Dernier délai d’envoi du dossier de candidature** : 30 Novembre 2017 à minuit

**Annonce des résultats** : Courant décembre2017

**Période de prise en charge bourses AAL 2017 N°1** : Du 1er Janvier au 31 Mars 2018

**CRITERES DE SELECTION :**

**LES DOSSIERS SONT ETUDIES PAR UN JURY DE PROFESSIONNELS AFRICAINS PARTENAIRES DE AFRICA ART LINES**.

• Parcours de l’artiste, du groupe ou de la compagnie et niveau artistique.

• Objectifs et actions des opérateurs et structures organisatrices.

• Description et informations complètes sur le projet, les partenaires et/ou artistes y prenant part.

• Résultats et Impacts attendus du projet.

• Dates et calendrier.

**ENGAGEMENTS DES BENEFICIAIRES**

**Le bénéficiaire de la bourse s’engage à travers une convention de subvention, valide, contractée avec la structure d’accueil du projet (même si la demande est soumise par l’artiste) sous réserve de réception par Afrikaynade toutes les informations et documents préalablement demandés, et de la confirmation des plans de vol. Cette convention perd sa validité dans le cas du non-respect par le bénéficiaire du processus administratif et des délais pour organiser son voyage afin de participer au projet/évènement.**

**Les bénéficiaires s’engagent à :**

* + Mentionner L’association AFRIKAYNA parmi leurs partenaires ;
  + Mettre le bloc logo de AFRICA ART LINES et son partenaire officiel sur tous les supports de communication relatifs à l’action (site internet, plaquettes, affiches, flyers, dépliants etc.)
  + Produire après l’action un bilan moral illustré.

**Si toutes les conditions ont été remplies et qu’après émission du billet le voyage n’a pas lieu pour des raisons autres que les cas de force majeure, le prix du billet sera remboursé par la structure d’accueil.**

**IMPORTANT**

-Le nombre de vols accordé pour un seul et même projet peut être total ou partiel.

-Un projet peut inclure plusieurs destinations

-En moyenne le nombre de bourses accordées par projet est de 3 vols

Afin de nous aider à mieux assimiler votre projet et à maitriser les aspects de gestion, de coordination et de suivi, merci de vérifier :

- Que vos passeports sont valides pour la période de voyage

- Qu’il y a bien accord entre les parties du projet sur tout le dispositif d’accueil, de prise en charge, dispositif artistique, technique, et de communication : lettre de confirmation, lettre d’invitation, attestation/convention projet…

- Les procédures de visa pour votre pays d’accueil

**A PROPOS** :

**Africa Art Lines est un projet de AFRIKAYNA, association marocaine pour l’échange interculturel, le développement et la coopération en Afrique, créée en Mai 2013.**

AFRICA ART LINES est né du constat soulevant la nécessité de multiplier les échanges culturels et artistiques intra africains en général et entre le Maroc et les autres pays du continent en particulier.

Notre association s’est rapprochée d’artistes et opérateurs culturels locaux et régionaux pour se nourrir des diverses expériences et sonder les leviers prioritaires à activer pour la promotion des interactions artistiques entre le Maroc et les autres pays d’Afrique.

La volonté de renforcer les élans interculturels actuels en Afrique en créant un fonds de mobilité dédié aux mouvements des artistes et professionnels de la culture a été encouragée par les opérateurs et praticiens du Maroc et du continent et nourrie de multiples expériences, projets et réflexions.

Africa Art Lines, est aujourd’hui possible grâce aux partenaires du projet qui partagent les mêmes visions et valeurs, conscients que les arts et la culture constituent un moteur incontournable pour le développement humain, social et économique au Maroc et ailleurs en Afrique ; et œuvrent pour une Afrique solidaire et interculturelle.

AFRIKAYNA remercie le groupe OCP et ses partenaires ainsi que l’ensemble des énergies qui ont participé à la mise en place de ce projet.



Partenaire Officiel

**FORMULAIRE DE CANDIDATURE**

**APPEL A PROJETS 2017 – N°3**

**MERCI DE REMPLIR ET D’ENVOYER CE FORMULAIRE AVANT LE JEUDI 30/11/2017 à 00h00**

**A candidature@afrikayna.com**

**POUR LES PROJETS AYANT LIEU ENTRE LE 1erJANVIER ET LE 31 MARS 2018**

---------------------------------

Pour son troisièmeappel 2017, le fonds de mobilité **AFRICA ART LINES** soutient les artistes et les opérateurs culturels porteurs de projets artistiques entre le Maroc et les pays d’Afrique **dans les secteurs de la musique et des arts vivants.**

Le formulaire de candidature ci-dessous doit être **dument complété et accompagné** de documentations et présentations des porteurs de projets.

**LES CANDIDATURES DEVRONT ETRE ENVOYEES AVANT LE 30 NOVEMBRE 2017 A MINUIT A L’ADRESSE SUIVANTE :** [**candidature@afrikayna.com**](mailto:candidature@afrikayna.com)

**Avant de remplir ce formulaire, lisez la note d’information plus haut et prenez en compte les différents critères que nous vous demandons de respecter afin de nous aider à gérer au mieux le déploiement de ce fonds.**

**RAPPEL IMPORTANT :**

AAL ne soutient pas les voyages dans un même pays, ou à l’extérieur de l’Afrique.

AAL ne soutient pas les voyages qui ne sont pas en lien avec le Maroc.

L’appel en cours concerne toutes les disciplines du spectacle vivant.

1. **Marquez votre catégorie**
   * Musique
   * Théâtre
   * Danse
   * Cirque
   * Conte
   * Mime
   * MULTIDISCIPLINAIRE (Veuillez Préciser) :
   * Autre (précisez):
2. **Marquez le type d’événement/projet**
   * Festival/Biennale
   * Concert/Représentation
   * Marchés professionnels
   * Réunion/Conférence/Séminaire
   * Atelier/Master-class/Résidence artistique
   * Projet de recherche/développement (hors cursus scolaire/universitaire)
   * Création/Production
   * Autres (précisez):
3. **Titre du projet**:
4. **Informations du demandeur**

**-INFORMATIONS ORGANISME BENEFICIAIRE**

NOM DE L’ORGANISME DEMANDEUR:

Date de création :

Adresse postale :

Pays :

Ville :

Site internet :

Nom représentant de l’organisme :

Nationalité :

Pays de résidence :

Fonction :

Tél :

EMAIL :

* je suis une personne physique

(\*): Si vous êtes personne physique (musicien, comédien, chercheur…) merci de remplir les mêmes champs et cocher la case « je suis une personne physique »)

**-INFORMATIONS ARTISTE/BÉNÉFICIAIRE DIRECT**

Nom:

Prénom :

Adresse :

TEL :

GSM :

Email :

Nationalité :

Pays de résidence :

N° de passeport :

(\*) merci de dupliquer les champs en cas de bénéficiaires supérieur à « 1 »

1. **Description du projet**
2. *Décrivez votre projet en quelques lignes* (Max 100 Mots)
3. *Lettre de motivation détaillant le contenu artistique et professionnel de votre projet*

(350 à 400 mots)

c- Quels sont les résultats attendus de votre projet (lister les points les plus importants) :

1. **INFORMATIONS Partenaires du projet**

**INFORMATIONS ORGANISME PARTENAIRE**

***NOM DE L’ORGANISME:***

DATE DE CREATION :

Adresse postale :

PAYS :

VILLE :

Site internet :

NOM DU REPRESENTANT DE L’ORGANISME :

FONCTION :

NATIONALITE :

Pays de résidence :

Fonction :

TEL :

E-MAIL:

* Il s’agit d’une personne physique

(\*): Si c’est une personne physique engagée dans votre co-creation (musicien, comédien, chercheur…) merci de remplir les mêmes champs et cocher la case « il s’Agit d’une personne physique »)

**7- INFORMATIONS VOLS:**

Nombre de vols demandé :

Nombre de vols total prévu dans ce projet :

Ville, pays et date de départ :

Ville et pays de destination et date de retour :

*NB : si plusieurs destinations/itinéraires prière de dupliquer les champs correspondant*

Cout des frais de visa :

Cout des frais d’assurance voyage :

AAL ne prend en charge que les frais liés aux billets d’avion, les informations sur les frais de visa et d’assurance voyage nous permettent d’étudier les possibilités d’intégration de ces charges dans les bourses de mobilité si le budget le permet.

**8- LIENS INTERNET :**

Vidéos – enregistrements …

**9- LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE AU FORMULAIRE :**

-Lettre d’invitation de votre partenaire ou structure d’accueil

-Dossier de présentation de l’artiste, du groupe, de la compagnie, du projet…

-Présentation ou rapport d’activité de la structure porteuse/structure d’accueil/partenaire

-Photos HD

-Logos

Si votre projet est retenu, nous vous demanderons de compléter les informations liées à votre voyage et vous transmettrons la convention de partenariat entre AAL et les entités prenant part à votre projet, ainsi que les éléments de communication correspondants.

**NOUS VOUS SOUHAITONS BONNE CHANCE POUR VOTRE PROJET!**

**L’EQUIPE AFRIKAYNA**